



Le VALBOISIEN

Mon journal...

Vol. 4, No 8

Bulletin municipal d'information

Septembre 2018



Mère ordinaire à Val-des-Bois !
(Bianca Longpré)

L'Halloween à Bowman !

Gagnants du concours
Mon espace fleuri

Services municipaux



HÔTEL DE VILLE

595, route, 309, Val-des-Bois
(Québec) J0X 3C0
Téléphone : 819 454-2280
Site internet : www.val-des-bois.ca

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Bureaux administratifs

Anik Morin, Directrice générale
dg.valdesbois@mrcpapineau.com
Marlene Nontell, Adjointe adm.
mun.valdesbois@mrcpapineau.com
Valérie Tétreault, Adjointe adm.
admin.valdesbois@mrcpapineau.com

Urbanisme et environnement

Roxane Blanchard, Inspectrice
insp.valdesbois@mrcpapineau.com

Travaux publics

Pierre Thibault, Inspecteur
voirie.valdesbois@mrcpapineau.com

Service de sécurité incendie

Marc Sarrazin, Directeur
incendie.valdesbois@mrcpapineau.com

RESSOURCE JEUNESSE

Sonia Pétrin Poulin, Responsable

Heures d'ouverture :
Septembre à juin
Vendredi : 18 h à 21 h

BIBLIOTHÈQUE, LOISIRS ET CULTURE

Sonia Pétrin Poulin, Responsable
loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com

Heures d'ouverture de la bibliothèque:

Lundi : 18 h à 20 h
Mercredi : 10 h à 12 h et 18 h à 20 h
Vendredi : 18 h à 20 h
Samedi : 10 h à 13 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE

121, chemin du Pont-de-Bois
Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0
Téléphone : 819 454-2280 poste 3067
Code Wifi : sourires

CONSEIL MUNICIPAL

Roland Montpetit, Maire
mairie.valdesbois@mrcpapineau.com
Francine Marcoux, Conseillère #1
conseiller1.valdesbois@mrcpapineau.com
Sandra Dicaire, Conseillère #2
conseiller2.valdesbois@mrcpapineau.com
Janie Vallée, Conseillère #3
conseiller3.valdesbois@mrcpapineau.com
Jean Laniel, Conseiller #4
conseiller4.valdesbois@mrcpapineau.com
Clément Larocque, Conseiller #5
conseiller5.valdesbois@mrcpapineau.com
Jean-Claude Larocque, Conseiller #6
conseiller6.valdesbois@mrcpapineau.com

COMITÉ DU JOURNAL

Francine Marcoux, Présidente
Jean Laniel
Diane Martin
Pierre Valois
Valérie Tétreault
journal.valdesbois@mrcpapineau.com

EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 911

COORDONNÉES UTILES

S.Q. : 819 310-4141 ou *4141
SOPFEU : 1 800 463-3369
Anti-Poison : 1 800-463-5060

Info Santé : 811
C.L.S.C. : 819 986-3359
CHSLD Papineau : 819 986-3341

Hydro-Québec : 1 800 790-2424
MRC Papineau : 819 427-6243
Urgence municipale : 819 598-2176

Mot du maire

Bien le bonjour Valboisien !

Les vacances se sont terminées sur un des étés les plus chauds que l'on ait connu et fort heureusement nous avons été épargnés par les feux de forêts et les noyades sur notre territoire. La deuxième édition du FestivÉté a accueilli plus de 480 personnes qui sont venues s'amuser sur les immenses structures gonflables installées sur le lac Vert. Il s'agit d'un événement unique qui nous distingue à travers la MRC en permettant à nos enfants de s'amuser sainement en famille tout en respectant l'environnement. Peut-on bonifier cet événement? J'en suis persuadé et nous continuerons d'en faire l'évaluation avec nos collègues de Bowman. Bravo et merci à tous les bénévoles et organisateurs !

Malheureusement les activités nautiques comportent également certains désagréments. Plusieurs propriétaires riverains nous ont manifesté leur inquiétude face à l'achalandage des bateaux constaté sur la rivière du Lièvre. Il en va de même pour nos voisins et pour cette raison, votre Conseil a approché les élus de Bowman pour tenter de trouver une solution et améliorer la situation. Plusieurs idées ont été lancées. Nous avons parlé de contrôle des débarcadères municipaux, de stations de lavage, de régler la vitesse et de la possibilité de s'asseoir avec les propriétaires de campings, dont les clients venus de l'extérieur, profitent grandement de notre belle richesse. Une première rencontre a eu lieu au cours du mois d'août et nous souhaitons fortement pouvoir en arriver à une solution commune.

Dans le même ordre d'idées, nous avons également entamé des discussions sur le partage de certains services municipaux qui pourraient se faire dans le but de diminuer nos coûts d'opération. Ces échanges portent sur le Programme de la gestion des matières résiduelles (PGMR) qui deviendra obligatoire en 2020, l'utilisation de machineries servant à la collecte des ordures et d'autres services potentiels de voirie. Rappelons que nous partageons déjà les services d'incendie, de la bibliothèque, de la Ressource jeunesse ainsi que la ressource loisirs/sports/culture et le Centre communautaire.

Des programmes gouvernementaux favorisent ces rapprochements et comme il a été mentionné dans les différents médias au cours de l'été, votre Conseil a déjà signifié en début d'année à la Municipalité de Bowman, son ouverture à s'asseoir avec eux et les représentants du Ministère des affaires municipales et l'occupation du territoire (MAMOT) afin d'évaluer, par une étude offerte gratuitement, les avantages et inconvénients d'un tel regroupement de services. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ces dossiers.

Suite au départ récent d'un employé, de la semi-retraite d'un deuxième et à une réévaluation de notre service de la Voirie, deux petits nouveaux viennent de joindre les rangs de notre personnel municipal. Ils se sont distingués parmi plusieurs candidats par leur volonté, leurs compétences et leur désir de contribuer à l'amélioration de notre service. Nous croyons fermement que leur dynamisme et leur disponibilité comblera nos besoins pour plusieurs années à venir et qu'ils sauront facilement s'intégrer à l'équipe actuelle. Alors bienvenue à Martin Dumoulin et Danik Gauthier. Un remerciement particulier à M. Gaston Donovan qui a assumé un rôle de service-conseil au cours de l'été dans ce département. Ce fut grandement apprécié.

Comme vous le savez, nous sommes en période électorale provinciale et votre Conseil, ainsi que la MRC, vont profiter de cette occasion pour manifester leurs besoins. Le développement économique et social ainsi que les services de santé feront, entre autres, l'objet de nombreuses représentations.

Pour terminer, nous souhaitons à tous ceux, jeunes et moins jeunes qui retournent sur les bancs d'écoles, une agréable rentrée ainsi que la force et la persévérance de continuer d'acquérir les connaissances qui vous permettront d'améliorer votre condition de vie.

Val-des-Bois j'y crois. Et toi?

Roland Montpetit

Services municipaux

Mes responsabilités en tant que citoyen

TEXTE : FRANCINE MARCOUX

Aujourd'hui M. Finfino arrive d'un voyage de trois semaines en Europe. Il a bien hâte de revoir tout son monde et surtout son lit. Il n'est pas aussitôt arrivé que son voisin et ami, M. Komprenpa, arrive en courant. Il faut que je te parle, lui dit M. Komprenpa, c'est très important.



M. Finfino voit bien qu'il est dans tous ses états. Mais que se passe-t-il mon ami? Eh bien, j'ai construit une remise durant tes vacances car j'ai acheté une nouvelle tondeuse et je voulais la mettre à l'abri pour l'hiver. Mais M. Tranquille, mon voisin de droite, est très mécontent. Il prétend que je suis trop près de la ligne et que ma remise est trop grosse. Moi je pense qu'il est tout simplement jaloux.

Mais est-ce que tu as communiqué avec la Municipalité pour avoir un certificat d'autorisation? Ben non pourquoi faire, c'est juste une remise? Oui mais la réglementation municipale est très claire sur le sujet : *Toutes constructions, tous travaux, ou tous ouvrages énuméré dans le document « règlement relatif à l'émission de permis et certificat » doivent être autorisés par l'obtention d'un certificat d'autorisation émis par le fonctionnaire désigné.*

Il existe des permis de lotissement, des permis de construction et des certificats d'autorisation. En consultant la personne responsable de l'urbanisme à la Municipalité tu t'assureras d'être conforme. Tu pourrais également consulter le site Internet de la Municipalité, tous les documents s'y retrouvent sous : www.val-des-bois.ca, (Services aux citoyens; Urbanisme).

Mais que dois-je faire maintenant? Eh bien, tu n'as pas le choix d'aller en discuter avec l'inspectrice responsable de l'urbanisme et de l'environnement, Mme Blanchard.

En termes de loi, une chose est très claire : *Nul n'est tenu de ne connaître la loi.*

AVIS

Le Comité du journal Le Valboisien est à la recherche de bénévoles qui ont une expertise dans la rédaction, révision et correction de textes en français. Ceci afin de soutenir, à l'occasion, les autres membres du Comité et s'impliquer dans la préparation du journal.

Ceci vous intéresse? Nous vous demandons de bien vouloir nous en faire part en envoyant un message à l'adresse suivante du journal: journal.valdesbois@mrcpapineau.com

Livre du centenaire de Val-des-Bois

La Municipalité possède encore deux exemplaires du livres « *Un village du Québec : Val-des-Bois, des origines à nos jours* ». Vous pouvez vous le procurer au coût de 55\$ à la Municipalité. Ce livre regorge des informations sur l'histoire de la Municipalité de Val-des-Bois.

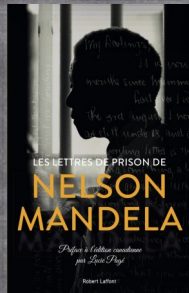
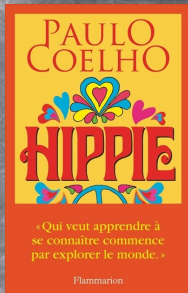
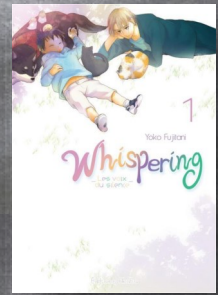
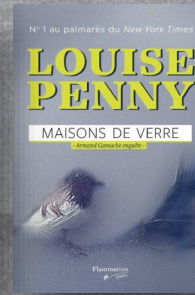
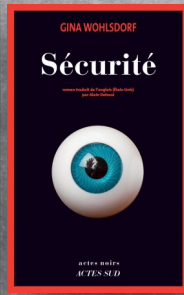
NB : Certaines personnes n'ont pas encore réclamé leur copie et nous vous demandons de bien vouloir la récupérer à la Municipalité.

Veillez noter que tous les procès-verbaux des réunions du Conseil municipal sont disponibles sur le site internet de la Municipalité www.val-des-bois.ca (Documents municipaux). De plus, vous pouvez obtenir une copie en vous présentant à la Municipalité.

Services municipaux

Nouveautés du mois

Bibliothèque de Val-des-Bois/Bowman



Nouveaux films



Félicitations à Nathalie Beaudoin, gagnante d'un certificat cadeau de 10 \$ de la Librairie Rose-Marie !



Urbanisme et environnement

Mon système septique et moi...

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

Dans la foulée des obligations d'un propriétaire s'inscrit celle de veiller au bon entretien de son système septique. Cet entretien est une obligation découlant du règlement sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées. En tant que municipalité, nous n'avons d'autre choix que d'appliquer ces normes.

Donc, s'il s'agit de votre résidence principale, vous devez vidanger celle-ci aux deux ans; pour une résidence secondaire, aux 4 ans. Il est également de votre devoir de faire parvenir la preuve de vidange à la Municipalité pour la tenue d'un registre.

Malheureusement ET sans exceptions, que vous viviez seul dans votre résidence de 4 chambres, que vous ne veniez au chalet que 3 fois par année pour couper le gazon, que vous soyez en Floride l'hiver ou que votre dernière vidange ne valait pas le coup selon votre vidangeur septique, vous êtes dans l'obligation de vidanger votre système septique.

La réglementation est claire et aucune exception ne peut être octroyée dans l'application.

D'un point de vue des bonnes pratiques pour optimiser l'efficacité de votre installation, vous devez vous rappeler de proscrire toute circulation automobile sur ou à proximité de celle-ci. En plus de risquer des bris potentiels, la compaction du sol pourrait en être modifiée réduisant ainsi sa capacité d'évacuation et de filtration.

Utiliser avec parcimonie des produits chimiques pour le nettoyage. Ceux-ci peuvent altérer l'efficacité de la flore bactériologique essentielle au bon fonctionnement de votre installation. Pour cette même raison, il est impératif de ne pas jeter de produits tels que des solvants, de la peinture, des produits pétroliers ainsi que tout autre produit pouvant s'y apparenter.

Afin de réduire les risques reliés à un bris du système ou à un blocage, il est également préférable de ne jamais jeter dans la toilette ou dans l'évier des articles tels que de la soie dentaire, de la mouture de café, des huiles de cuisson, de la litière, des lingettes humides, des tampons hygiéniques, préservatifs, mégots de cigarette et autres.

De plus, une utilisation judicieuse de l'eau est importante. Procéder aux réparations rapides des robinets et des toilettes qui fuient est primordiale. Plus la consommation d'eau est grande, plus le système de traitement est sollicité, ce qui augmente le risque de mauvais fonctionnement et d'usure prématurée. Sachez également qu'il n'est pas nécessaire et même non recommandé de procéder à l'ajout d'additif ou d'activant. Certains de ces types sont même déconseillés car ils peuvent nuire à l'efficacité de votre installation.

La toilette et l'évier ne sont pas des poubelles!



Déchets alimentaires

- Résidus de table : graisses et os

Matières solides

- Lingettes
- Tampons et serviettes hygiéniques
- Condoms
- Soie dentaire
- Cotons-tiges
- Cheveux
- Petits animaux morts

Résidus domestiques dangereux

- Huile à moteur
- Peinture
- Médicaments
- Produits nettoyants



Urbanisme et environnement

Tarification en matière d'émission de permis et de certificat d'autorisation



Type de travaux	Honoraires exigés	Type d'autorisation	Honoraires exigés
Permis de lotissement :	20 \$	Certificat d'autorisation;	
Pour chacun des lots faisant l'objet d'une opération cadastrale, excluant les rues et parcs cédés à la Municipalité :	(sans excéder 500 \$)	Changement d'usage	20 \$
Permis de construction :		Implantation d'un bâtiment ou d'un usage temporaire	20 \$
Bâtiment principal	200 \$	Construction, transformation, déplacement ou réparation d'une enseigne permanente ou temporaire	30 \$
Bâtiment accessoire (autre que garage)	50 \$	Exploitation d'une carrière ou d'une sablière	500 \$
Garage privé	50 \$	Ouvrage de stabilisation des rives	25 \$
Rénovation, transformation sans atteinte à la structure et d'une valeur de moins de 5 000 \$	75 \$	Construction d'un mur de soutènement privé à l'extérieur de la rive et clôture	25 \$
Rénovation, transformation avec atteinte à la structure ou d'une valeur de plus de 5 000 \$ ou tout agrandissement	100 \$	Piscine résidentielle	15 \$
Démolition ou déplacement	30 \$	Vente-débarras pour un groupe	25 \$
Aménagement d'un ouvrage de prélèvement d'eau	50 \$	Vente-débarras pour un individu	10 \$
Construction d'une installation septique	75 \$	Coupe forestière	200 \$
Éolienne commerciale (par éolienne)	750 \$	Déboisement sur plus de 1 hectare	25 \$
Déplacement d'un bâtiment principal sur un autre terrain	30 \$		
Bâtiment agricole ou forestier	30 \$		

Ceci est une liste des permis et certificats les plus communs seulement. Toujours communiquer avec l'inspectrice afin de déterminer si un permis vous est nécessaire.

Matières résiduelles

Les déchets encombrants

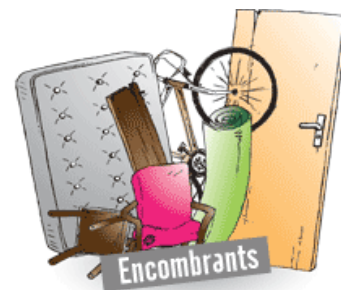
TEXTES : PIERRE THIBAUT

Dans la semaine du 24 septembre aura lieu la collecte des encombrants. Sortez vos ordures ménagères et vos encombrants le dimanche 23 septembre. Les ordures ménagères doivent être séparées des encombrants et le métal également.

Les huiles usées, l'antigel, les vieilles batteries automobiles doivent être rapportés chez **votre** garagiste.

Prenez note que nous ne ramassons pas les batteries, les réservoirs de propane, les huiles usées, la peinture, ni les pneus. Il est strictement interdit de jeter des carcasses d'animaux morts quels qu'ils soient dans les ordures ménagères.

Rappelons également que nous ne ramassons pas les matériaux de construction et que vous pouvez disposer de ceux-ci à un écocentre.



Recyclage

N'oubliez pas que la Municipalité offre des sites de dépôts, tels que : piles que vous pouvez déposer à l'entrée du bureau municipal ainsi que vos cartouches d'imprimantes et téléphones cellulaires. Nous avons également la récupération de peinture, de matériels électroniques, de pneus déjantés ainsi que les ampoules que vous pouvez déposer près du garage municipal aux endroits indiqués

Essayons de réduire notre empreinte écologique, un geste à la fois.



Travaux sur les chemins municipaux

Malgré le départ des entrepreneurs, prenez note que les travaux de surfacage double qui ont eu lieu sur le chemin des Haute-Chutes, sur le chemin de la Rivière et chemin du Lac de l'Original ne sont pas encore terminés. Il y a un temps d'attente de 2 à 3 semaines et après il y aura un épandage de scellant. Ce délai permet à la surface de durcir. La jonction entre les entrées des résidents du secteur et le chemin ainsi que les chemins comme tels demeurent fragiles. Nous demandons donc la collaboration de la part des citoyens ainsi que celles des poids lourds qui s'aventure sur ses chemins. Redoublez de prudence également lors des virages serrés.

Les travaux prévus sur le chemin du Pont-de-Bois, entre la 309 et le chemin des Hautes-Chutes, ainsi que sur le chemin des Hautes-Chutes, entre les chemins Pont-de-Bois et Graham devraient débuter le 10 septembre prochain.

Merci de votre compréhension et de votre habituelle collaboration.

À la une...

Mère ordinaire en spectacle ICI à Val-des-Bois!

LA soirée de fille par excellence : show, DJ, drink et party !

Bianca Longpré alias Mère Ordinaire est chroniqueuse, auteure, blogueuse, mère de trois enfants et épouse de l'humoriste François Massicotte. La conférence de Bianca Longpré c'est: de l'humour, des anecdotes, un Power point poche, une thérapie déculpabilisante, la vraie vie et *BEN* des rires! Suivez la sur Facebook : Mère ordinaire par Bianca Longpré



Pour toutes les filles, que vous soyez, mère, belle-mère, grand-mère ou juste une amie qui a le goût d'accompagner *LET'S GO!* Elle y présentera sa conférence humoristique et ensuite DJ jusqu'à minuit, parce que OUI on va danser *pis* boire! Évidemment, il y a un service bar! Parce qu'**ON LE MÉRITE!**

Le 10 mai 2019, venez célébrer la fête des Mères avec Bianca Longpré pour le rodage de son nouveau spectacle, Mère ordinaire 2, au Centre communautaire!

Billets en vente dès la fin septembre, surveillez les pages Facebook des municipalités de Val-des-Bois et de Bowman, les places sont limitées et les billets partiront rapidement.

À la une...

Gagnants du concours : Mon espace fleuri

TEXTE : JANIE VALLÉE

La Municipalité est florissante! Vous avez été nombreux à nous faire parvenir vos photos pour le concours « Mon espace fleuri ». Votre participation a grandement été apprécié et a fait en sorte d'embellir notre belle Municipalité tout au long de l'été.

Des photos de toutes vos œuvres ont été remises aux juges de ce concours et voici donc les gagnants avec photos à l'appui :

Mme Shannon O'Dwyer a été couronnée gagnante pour l'aménagement de sa friperie La Jument Verte dans la catégorie « aménagement d'un établissement accueillant la clientèle ». Mme France David a, quant à elle, gagné le prix dans la catégorie « aménagement paysager d'une résidence privée ». Elles se sont démarquées par l'amélioration et la beauté de l'aménagement de leur terrain. Elles recevront un montant de 200 \$ pour leurs œuvres.



*Merci à tous les participants et
félicitations aux gagnantes!*

À la une...

L'Halloween à Bowman!

Suite à l'immense succès du parc hanté de l'an passé au parc municipal de Val-des-Bois, nous vous invitons en grand nombre au parc du Centenaire à Bowman le 31 octobre prochain ! Vous pourrez encore cette année venir sur place afin de distribuer vos bonbons. Allez-vous vous déguiser ? Décorer votre table ? Avoir un punch rempli de restes humains et des vers de terre en gelée ? Laissez libre cours à votre imagination !

Créons le plus gros village hanté qui soit !

Vous avez des **décorations** d'Halloween qui traînent au sous-sol et désirez vous en débarrasser ? Vous avez une **cabane de pêche** ou petite remise qui pourrait agrémenter notre **village hanté** ?

Vous désirez venir y offrir des **bonbons** ?

Communiquez avec Sonia au 819 454-2280 poste 3055 ou au losirs.valdesbois@mrcpapineau.com

Ensemble, organisons une fête d'Halloween inoubliable.

Activités

Marche automnale dans la forêt Bowman

TEXTE : SONIA PETRIN POULIN

Réservez votre dimanche 14 octobre! Venez en famille ou entre amis marcher avec nous sous le magnifique coloris automnale qu'offre la forêt Bowman.

Suivez nous dans l'édition d'octobre afin de connaître tous les détails.



Activités

Venez explorer les bienfaits de la relaxation profonde à travers une série d'échauffements suivie de postures de yoga et d'étirements. Cette pratique sera orchestrée autour de respirations apaisantes et relaxantes et d'une méditation guidée.



De plus amples informations seront disponibles sous peu sur les pages Facebook des municipalités de Val-des-Bois et de Bowman. Restez à l'affut !



Qu'est que COUNTRY HEAT!?

COUNTRY HEAT LIVE! est un cours de cardio dance fitness sur de la musique Country. Une classe que tout le monde, débutants comme avancés apprécieront et s'approprièrent. Aucune chorégraphie compliquée à apprendre! Pas à pas, tu bouges, tu sues, tu brûles des calories et tu as du plaisir!

De plus amples informations seront disponibles sous peu sur les pages Facebook des municipalités de Val-des-Bois et de Bowman. Restez à l'affut !

Danse en ligne

À tous les lundis de 9 h à 10 h (débutants) et de 10 h à 11 h (intermédiaires). Du 10 septembre au 12 novembre 2018, l'inscription vous donne accès aux 2 heures de cours.

40 \$ pour les 10 sessions, payable à la municipalité de Val-des-Bois ou sur place à 8 h 45, lors du premier cour.

Un minimum de 16 inscriptions est requis pour que le cours ait lieu.



Activités

TOURNOI

DE

POKER



13 octobre - 19 h - Centre communautaire de Val-des-Bois
Tous les profits iront pour le voyage de la Ressource Jeunesse.

Nos adolescents de la Ressource Jeunesse mettent sur pied un voyage. Ce voyage a pour objectif d'offrir un développement social et personnel unique à nos adolescents. Ils planifieront, sous notre supervision, le voyage allant du choix de la destination à la mise en place du plan d'action ainsi qu'à la planification et la réalisation de leurs campagnes de financement.

Venez vous amuser et contribuer à la réussite de leur projet !

**La ressource Jeunesse
sera de retour dès le
13 septembre !**

**Billets en prévente
au coût de 25 \$
disponibles à la
municipalité de
Val-des-Bois.
Quantité limitée.**



Activités

Agrandissons notre connaissance des vins

Venez explorer les secrets des vins en découvrant leurs caractéristiques et en dégustant des vins de très grande qualité.

Durant la séance, trois vins du «Nouveau Monde» seront comparés à trois de «l'Ancien Monde». Une spécialiste des vins dirigera la dégustation et fera une présentation détaillée et instructive. Vous serez invité à comparer les principaux cépages de différents terroirs.

Quand : Le 5 octobre à 18h

Où: Au Centre communautaire de Val-des-Bois

Coût : 45 \$

Vous pouvez vous procurer votre billet à la municipalité de Val-des-Bois avant le 28 septembre 2018 .

Veillez noter que :

- les vins seront versés dans des verres en vitre et non en plastique.
- aucun repas ne sera servi.

Activités

Venez suivre votre formation de RCR (Réanimation Cardio-Respiratoire)

TEXTE : SONIA PETRIN POULIN

Cette technique est utilisée lorsqu'une personne est victime d'une crise cardiaque et est en arrêt respiratoire. C'est pourquoi il est primordial de savoir comment l'appliquer au bon moment afin d'augmenter les chances de survie de cette personne. Suivre un cours de RCR est indispensable afin de mettre toutes les chances du côté des victimes d'arrêt cardiaque.

Objectifs de la RCR :

- ⇒ Maintenir en vie artificiellement pendant un certain laps de temps les organes du corps les plus susceptibles de manquer d'oxygène rapidement tels que le Cerveau, le Coeur et les Poumons (Triangle de la vie).
- ⇒ Administrer de l'oxygène par le biais de la respiration artificielle pour nourrir les cellules du corps en oxygène.
- ⇒ Permet de reproduire de 20 à 30 % du débit normal de la circulation sanguine.
- ⇒ Permet d'augmenter les chances de survie.

Contribuez à préserver la vie dès aujourd'hui!

QUAND : Le 30 septembre de 8 h à 16 h - apporter votre goûter.

OÙ : Centre communautaire de Val-des-Bois
(121, chemin du Pont-de-Bois)

COÛT : 70 \$

Un minimum de 15 inscriptions est requis pour que la formation ait lieu. Inscrivez-vous à la municipalité de Val-des-Bois avant le 21 septembre.

Pour toutes questions, communiquez avec Sonia au 819 454-2280, poste 3055 ou par courriel au loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com



Activités

Retour sur FestivÉté

TEXTE : SONIA PETRIN POULIN

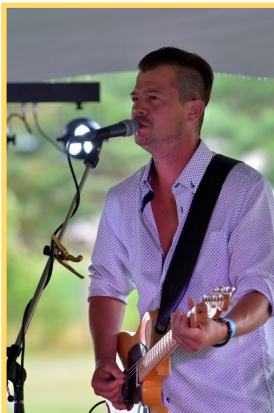
La deuxième édition du FestivÉté a rassemblé plus de 480 personnes. Jeunes et moins jeunes sont venus profiter des installations gonflables géantes sur le lac Vert, du prêt de canots et kayaks de la SÉPAQ, de la pêche à la truite du Club Chasse et Pêche, des nombreuses structures gonflables, du maquillage pour enfants, des jeux géants d'Animaxion. Également on pouvait profiter du photobooth, participer au Whist militaire de l'Âge d'Or, visiter de multiples kiosques, participer au tournoi de fer de Claude Sarrazin, s'amuser avec le Karaoké de Linda Rioux. De plus un bbq préparé par les pompiers, ainsi que des sucreries gracieuseté de notre député Stéphane Lauzon. Enfin on pouvait participer à des ateliers de peinture avec Janie Vallée, profiter des spectacles de Steve Richard, du magicien Tristam Smith et de l'humoriste Mathieu Gratton pour terminer avec le *moon glow party*.

Le soleil s'est même joint de la partie pour nous offrir une journée chaude et ensoleillée. Une réussite sur toute la ligne attribuée aux citoyens bénévoles qui se sont réunis pour mettre la main à la pâte. C'est un privilège de savoir que nous pouvons compter sur la contribution citoyenne. Merci à chacun d'entre vous qui étiez fidèle au poste. Sans vous, la journée n'aurait pas été aussi parfaite. L'apport des bénévoles constitue un élément essentiel dans le déroulement d'activités comme celles du FestivÉté.

Merci également à tous nos généreux collaborateurs.



Activités



Merci à nos partenaires!



Conseil 6045



MERCI SPÉCIAL À NOS ORGANISMES POUR LEUR PRÉCIEUSE CONTRIBUTION À FestivÉté.

MARC CARON



marccaron001@yahoo.ca
613 325 4438

Commerce du mois

Notre Marché Richelieu a terminé ses rénovations.

Inauguration le 2 août dernier.



Stéphane Lauzon, député fédéral d'Argenteuil et Petite Nation, Ginette Richard, vice-présidente, bannière de proximité, Robert Najn, propriétaire, Georges Najn, propriétaire et gestionnaire du commerce, Lara El-Howayek, conjointe de Georges, Francine Marcoux, conseillère de Val-des-Bois et Roland Montpetit, maire de Val-des-Bois, accompagnés des employés.



Saviez-vous que ?

Villeneuve devient Val-des-Bois, article #2

TEXTE : PIERRE VALOIS

Dans un numéro précédent nous avons fourni une série de dates pour rendre compte de la désignation toponymique de Val-des-Bois au village qui en porte le nom. Certains ont voulu obtenir plus de détails. Ils suivent. Liste incomplète d'événements.

1958 Avis est par les présentes donné par les soussignés que le lieutenant-gouverneur en conseil a adopté, en date du 31 juillet 1958, un arrêté en conseil à l'effet de changer le nom de la municipalité du canton de Villeneuve, comté de Papineau, en celui de « municipalité de Val-des-Bois ».

Conformément aux dispositions de l'article 48 du Code municipal, ce changement de nom entre en vigueur à compter de la publication du présent avis dans la Gazette officielle de Québec.

Val-des-Bois, 18 août 1958.

Le Maire,

LAURIER PRESCOTT.

Le Secrétaire-trésorier.

J. THÉODORE MARION

Voilà ce que l'on pouvait lire dans la Gazette Officielle de Québec, en 1958. Comment comprendre qu'une municipalité existante depuis des décennies et surtout connue comme étant Val-des-Bois ne le soit devenue officiellement qu'à cette date.

Reculons dans le passé pour examiner quelques dates et événements importants.

1840. Arrivée des premiers colons sur les rives de la Lièvre.

1847. Le 18 novembre. Détermination des frontières du comté de l'Outaouais, par décret et qui ceinturent, entre autres territoires, ceux des cantons de Bowman et Villeneuve. Cela est étonnant puisque le canton n'a pas encore été proclamé. Le territoire n'en est néanmoins pas moins connu sous ce vocable, puisqu'on le cite comme cela dans les textes de cette époque.

1848. On confie le territoire de Bowman et Villeneuve aux pères Oblats de Marie pour la sauvegarde des âmes qui s'y installent.

1849. Mgr Guiges traverse le pays, en canot, et suggère aux colons de la Lièvre qu'il rencontre, d'ériger une chapelle, près de la maison d'un certain Faubert.

1852. Arpentage primitif du canton Bowman. Il s'agit du premier arpentage réalisé dans ce canton. Il faut savoir que ce n'est pas la totalité du canton qui a été subdivisé en tous ses rangs et tous ses lots. À cette époque, on a paré au plus pressé, soit de fournir un relevé des lots et rangs permettant de céder des terres aux occupants qui s'installent ou s'installeront sous peu, voire même pour régulariser, d'une certaine

manière, les cas des squatteurs déjà installés à l'intérieur du canton. D'autres arpenteurs parcourront le canton, plus tard, pour finaliser tout l'arpentage. Le point de départ de cet arpentage primitif est situé le long de la Lièvre, pas très loin des camps forestiers de Baxter Bowman, qui a besoin de connaître l'étendue de ses concessions forestières.

1853. Arpentage primitif du canton Villeneuve. Comme nous l'avons déjà dit pour le canton de Bowman, plusieurs arpenteurs vont se succéder pour compléter l'ouvrage du premier arpenteur. J.W. Maçon, en 1853, J.F. Leclerc, en 1894, G.C. Rainboth, en 1893, Louis Giroux, en 1932, Ernest Gohier, en 1938, Édouard Dufresne, en 1942 et Paul Savard, en 1948. Et d'autres par la suite.

1855. Érection d'une première chapelle, dans Bowman-Villeneuve, sur le lot 5, dans le rang III, dans Villeneuve, soit tout près de la baie Gareau. Sous les eaux de cette baie se trouveraient aussi les premières sépultures faites dans Villeneuve. Ailleurs, dans Bowman, la même chose se serait produite. Un cimetière primitif, installé avant qu'une paroisse ne soit fondée. Dans ce cas, il aurait été installé pas très loin de la propriété des Paeslers et découvert lorsque la MacLaren voudra s'approvisionner en sable pour des travaux à accomplir à High Falls. Les restes seront inhumés dans leur cimetière, celui qui deviendra celui de leur Île du Cimetière. Lieu de toutes sortes de saccage, depuis que la villégiature a attiré ici des propriétaires de très grosses embarcations, qui vont faire la fête, sur ce qu'ils appellent maintenant la *Petite Floride*.

Saviez-vous que ?

1861. Recensement dans le Haut et le Bas-Canada, qui deviendront l'Ontario et le Québec, en 1867. Dans le canton Villeneuve, on recense 13 lieux distincts (domiciles) qui hébergent 93 personnes, soit 13 adultes mâles (12 mariés et un célibataire) 11 adultes femelles. Le reste de la population est composée de 39 enfants mâles et 30 enfants femelles. Dans le canton Bowman, on recense 19 lieux distincts (domiciles) qui hébergent 117 personnes, soit 21 adultes mâles (18 mariés et 3 célibataires), 20 adultes femelles (18 mariés et deux célibataires) et 42 enfants mâles et 34 enfants femelles. Mais il y a aussi 115 hommes de chantier recensés dans 4 camps forestiers dans ce canton.

1861. Le 22 mars 1861, octroi de la 1^{ière} lettre patente sur le territoire de Bowman à Baxter Bowman, entrepreneur forestier. Il prend possession de 460 acres de terre situées sur les lots 2, 3, 4, 5 et 6 du rang IV dans Bowman. Il est particulièrement étonnant que la première lettre patente soit émise à un forestier alors que le pays que l'on veut ouvrir doit l'être pour l'installation de colons. Cela ne veut pas dire que les personnes recensées en 1861 n'occupent pas des terres. Elles n'ont tout simplement pas remplies toutes les conditions pour obtenir leurs lettres patentes : occupation illégale à titre de squatteurs, occupation de leurs terres encore sous billet de location, pas assez de capital pour terminer leurs paiements, connaissances insuffisantes pour compléter leurs demandes. La preuve en est la suivante : sur les 19 foyers recensés dans Bowman en 1861, seize chefs de famille se disent fermiers, un se dit cuisinier, un autre marchand de bois et nous ignorons le métier du dernier. Dans Villeneuve, la situation n'est guère différente. Sur 13 chefs de famille, dix se disent fermiers et trois laboureurs. Pourtant, aucun de ceux-là n'a en mains des titres immobiliers.

1861. C'est l'année de la proclamation officielle du canton Bowman.

1862. L'abbé Jouvent dessert la mission. Signe que ce territoire compte assez de catholiques pour que l'église catholique y désigne quelqu'un pour s'en occuper.

1864. Premier octroi d'une terre à un citoyen, dans Bowman, soit à Martin Krenz, sur la moitié du lot 16 du Rang III dans Bowman. C'est encore ici une particularité. Il s'agit fort probablement d'un citoyen d'origine allemande, installé dans la petite communauté luthérienne de High Falls.

1869. Premier octroi d'une terre dans Villeneuve, à M. Andrew Thomson. C'est un riche homme d'affaires, dont on peut lire la biographie en se rendant à : http://www.biographi.ca/fr/bio/thomson_andrew_13F.html. En 1868, dans Bowman, pour les lots 36, 37 et 47 du rang I, c'est l'octroi de 286 acres de terre qui est faite à Andrew Thomson, John Cook Thomson, McPherson Lemoine & Robert Lusk. Il s'agit fort probablement du même individu.

1871. Le recensement de 1871 indique que la population de Bowman (incluant le canton Bigelow) est de 379 individus, et celle de Villeneuve est de 251. Les Allemands sont au nombre de 70 dans Bowman et de 14 dans Villeneuve. Les premières familles allemandes recensées en 1871 sont les Brunke (6), Butler (7), Fregin (14), Felsche (1), Nitschke (11), Middlested (5), Tamm (11), Tscheschlock (10), Wittstock (5). Preuve du très grand nombre d'enfants et de jeunes enfants, la moyenne d'âge des 69 personnes dont l'âge est fournie dans ce recensement, est de 20 ans et environ 2 mois. En fait 41 personnes ont 20 ans ou moins : Les classes d'âge sont les suivantes 23 (0-10 ans), 18 (11-20 ans), 11 (21-30ans), 5 (31-40 ans), 4 (41-50 ans), 4 (51-60 ans), 3 (61-70 ans), 1 (71-80 ans) et probablement un enfant, d'âge inconnu. (Calculs faits à partir des données fournies par Anne Schnurr.)

1873. La mission Notre-Dame-de-la-Garde est confiée au curé Trinquier, de

la paroisse de Notre-Dame-du-Laus.

1873. C'est l'année de la proclamation officielle du canton Villeneuve. Pour en savoir un peu plus long, on peut consulter le site de la Commission de toponymie du Québec à l'adresse suivante : http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=66034.

1875. Le premier desservant de la communauté luthérienne de High Falls s'installe. Pastor August Senne.

1877. Construction d'une seconde chapelle, sur le territoire de Bowman-Villeneuve.

1878. Le 1^{er} août, nomination du premier maître de poste dans le canton Villeneuve. Dans les faits, ce premier bureau de poste va desservir les deux cantons, jusqu'à ce que se développe un réseau plus étendu de bureaux de poste sur l'ensemble du territoire des deux cantons. Au fur et à mesure de l'élargissement de l'assiette de l'occupation du sol, on ajoutera d'autres points de chute, pour le courrier, par exemple, dans White Deer. La modernisation des moyens de communication va rétrécir ce réseau, au point qu'aujourd'hui, il en est revenu à sa plus simple expression. Pire, un village comme Notre-Dame-de-la-Salette finira par perdre tous ceux de son territoire, y compris celui situé au milieu de son village.

Celui de Val-des-Bois est donc d'abord octroyé à Joseph David, qui démissionnera de ce poste le 13 avril 1882, pour être remplacé par Carl Stroebe. Le nom officiel du bureau de poste est celui du bureau de poste de Val-des-Bois, de sorte que c'est d'abord le toponyme d'un bureau de poste qui porte le nom officiel de Val-des-Bois. On peut consulter les archives des bureaux de poste au Canada en se rendant sur le site suivant : <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/patrimoine-postal-philatelie/bureaux-maitres-poste/Pages/bureaux-maitres-poste.aspx>.

Saviez-vous que ?

Croire que la poste n'a démarré qu'en 1878 sur la Lièvre est probablement inexact. Pensons aux forestiers, présents sur le territoire depuis 1840. Une certaine forme de livraison du courrier existait sans doute entre les chantiers situés dans Bowman et Villeneuve et les bureaux de ces entreprises situés plus au sud. Aussi entre les chantiers et les villages. Courrier transporté par les bucheurs, voire les contremaitres, qui pour toutes sortes de raison, devaient quitter le chantier pour quelques jours et rejoindre leur domicile ou leur bureau administratif. De temps à autre, un prêtre se rendait dans les chantiers pour confesser les hommes et leur célébrer une messe. Eux aussi agissaient comme postiers. Les hommes leur confiaient alors les lettres qu'ils voulaient adresser à leurs familles. Imaginons aussi, sans grande chance de se tromper, l'usage que certains colons faisaient du passage des bateaux qui naviguaient sur la Lièvre. Il y a là un beau petit projet de recherche pour ceux que cela pourrait intéresser.

1883. La paroisse de Notre-Dame-de-la-Salette est créée. C'est l'occasion de détacher la mission de Notre-Dame-de-la-Garde de la paroisse de Notre-Dame-du-Laus pour la rattacher à celle de Notre-Dame-de-la-Salette. On le fait sans doute pour des questions aussi ordinaires et pratiques que de raccourcir les distances à parcourir par le missionnaire. On mesure mal ici les difficultés du voyage entre les villages. Les chemins (quand il ne faut pas parler tout simplement de *trail à vaches*) sont dans un état pitoyable, en temps ordinaire. On voyage encore à cheval. Arrivé sur place, il faut trouver un abri et de la nourriture pour sa monture. Aux saisons du printemps et de l'automne, la fonte de la neige et les pluies abondantes d'avant l'hiver ravinent le semblant de ce chemin qui unit les deux villages. Le vapeur ne passe pas à tous les jours. Bref, s'épargner un peu moins de dix kilomètres de voyage n'est pas aussi

incongru.

1884. Création de la municipalité scolaire (C.S.) de Bowman et Denholm, le 28 février 1884. Elle dessert la clientèle de l'ouest du canton Bowman.

1885. Création de la municipalité scolaire (C.S.) de Notre-Dame-de-la-Garde, le 3 décembre 1885. Elle dessert la clientèle des deux cantons, exception faite de celle qui est confiée aux voisines. Suivra, au gré de l'augmentation du nombre des enfants, la création des écoles de rang.

1885. Création de la municipalité des *Cantons unis de Bowman et Villeneuve*. Le premier maire élu de cette municipalité est William Regelin. Allemand luthérien, installé dans Villeneuve. Autre sujet d'étonnement. Il est élu par une majorité de canadiens-français, lui d'origine allemande, installé dans Villeneuve plutôt que tout près de sa communauté, à High Falls et de confession religieuse bien étrangère aux pratiques des colons canadiens.

1885. Après quelques démarches dont on a déjà rendu compte ailleurs, les citoyens de Bowman et Villeneuve obtiennent le droit de se constituer en municipalité. Le 3 décembre 1885, c'est fait. La municipalité des *Cantons unis de Bowman et Villeneuve* voit le jour. Preuve que dans nos deux villages nous apportons bien peu d'importance à notre histoire, cet événement n'est jamais fêté, voire même souligné.

On fête toutes sortes de choses : les fêtes des pères, des mères, des amours (Saint-Valentin), des morts, la Saint-Jean, la Confédération, mais si peu cet acte fondateur de l'union citoyenne d'un tout petit ensemble de colons. Venus de la région de l'ouest du Québec mais aussi de l'autre côté de l'Atlantique, (Allemands, mais aussi, en plus petit nombre, Irlandais, Écossais, Anglais) professant presque tous le même métier (cultivateurs), pratiquant des religions différentes, parlant, au tout début trois

langues, jusqu'à ce que l'allemand perde pied devant l'anglais, et se dotant de leurs propres institutions. La devise du Québec est le *Je me souviens*. Celle que Bowman et Villeneuve devraient peut-être adopter pourrait être un *J'ai oublié*.

1886. Le 9 avril 1886, l'archevêché d'Ottawa obtient, pour le compte de la paroisse Notre-Dame-de-la-Garde de Val-des-Bois un demi lot, d'une étendue de 50 acres, sur la partie ouest du lot 3 du rang IV du canton Villeneuve. Un peu plus tard, sous le règne de Maurice Duplessis, la paroisse ira chercher un autre 50 acres de terres, situées à peu près en face de son église. Sans qu'on ne sache vraiment comment (il faudrait lire les titres de ces deux demi-lots) la Fabrique semble s'en être débarrassé en les retournant à la province. La municipalité de Val-des-Bois devrait exprimer le vœu, auprès des instances provinciales, que ces 37,391 hectares lui soient cédés, adjacents qu'ils sont du minuscule parc municipal qui se trouve en face de son complexe. On pourrait y faire démarrer, sur des terres publiques, un sentier de randonnée vers la réserve faunique Papineau-Labelle. Cela protégerait aussi un vaste espace non développé en plein cœur du village, derrière les propriétés privées de Anik Lachaine et Simon Larocque, Patrick Desnoyers, Ronald Lamarche, Paulyne Cyr, Alain Éthier et la succession de Jean-Marc Prescott. Cet espace, pour les décennies futures, est d'une valeur qui ne se mesure pas. Laisser aller les choses, c'est risquer de voir un particulier réussir à l'obtenir et à confiner pour toujours le développement du centre du village.

1886. Archibald Lampman, après avoir visité la Lièvre compose un poème qu'il intitule *Morning on the Lievre*. Poème dont s'inspirera un cinéaste, vers les années soixante, pour réaliser un court métrage (ONF), qui remportera de nombreux prix.

Saviez-vous que ?

1889. Octroi d'une lettre patente, dans le canton Villeneuve, connue sous le nom de Bloc A. Octroyée à R.J. Devlin, qui agit pour le compte d'une association qui va voir le jour un peu plus tard, sous le nom de l'*Echo Beach Fishing Club*. Club privé de pêche dont seront membres plusieurs notables des provinces de Québec et d'Ontario, dont le plus célèbre fut sans doute le premier ministre canadien, Sir Robert Laird Borden, premier ministre du Canada de 1911 à 1920. À sa retraite, et jusqu'à sa mort, il y fera des séjours réguliers, au printemps et à l'automne, pour pratiquer la pêche dont il était amoureux. Il pratiquait aussi l'observation des oiseaux (*birding*). Dans ses notes particulières on peut retrouver un carnet dans lequel il a noté toutes ses observations faites, tant à sa demeure d'Ottawa qu'au chalet du lac Écho.

1891. Ouverture des registres des BMS à NDDDLG. On s'attarde ordinairement peu sur un évènement historique aussi peu glamour que celui de la date de l'ouverture des registres de BMS d'une paroisse. Ils sont de trois ordres : les registres des baptêmes (B), des mariages (M) et des sépultures (S), célébrés sur le territoire d'une mission ou d'une paroisse. Registres qui constituent des jalons importants de l'histoire des familles. Qu'y-a-t-il de plus important que ces trois évènements : naître, se marier et mourir? Ces registres en révèlent plus : des enfants nés d'un mariage célébré depuis peu, à moins de 3 mois du mariage des époux...des enfants ensevelis sans nom parce qu'on ne les pas amenés à l'église assez vite, les souffrances d'un homme ou d'une femme qui perd son conjoint dans les mois qui suivent leur union... La mère dont on constate la mort deux jours après qu'on ait enregistré la naissance de son enfant. Une apostasie, pour renier sa religion et rejoindre celle que pratique celle qu'on veut épouser. Tout cela est rapporté, dans ces registres, dans une langue qui ne laisse jamais percer l'émotion de ceux qui sont présents à l'évènement ou

de celui qui officie. De qui que ce soit. Rendre compte...Méthodiquement. Comme on le fait ici, en terre d'Amérique depuis 1608 ou tout près. Ce n'est pas tant l'ouverture elle-même des registres qui soit importante, c'est le fait que l'on puisse rendre compte de ces évènements dans la paroisse que l'on a choisi pour y vivre. On s'inscrit dans l'histoire de sa paroisse (mais aussi de son village) en acceptant de signer un acte officiel, devant un curé (maintenant aussi devant un fonctionnaire) comportant trois dates importantes de sa vie.

Lorsque l'on les consulte, on peut être remué de constater que son arrière-grand-père savait signer. On les disait tous si peu instruits. On peut aussi s'attacher à la magnifique graphie de la signature de sa marraine. On reconnaît l'ignorance de ses parents, qui ont été incapables de signer son acte de baptême.

Les trois premiers évènements de 1891, dans nos registres sont les suivants : la naissance (B-1) de Julia Pelletier, baptisée le 1^{er} janvier 1891, et née le 19 décembre 1890.

Le premier mariage (M-1) inscrit dans nos registres : celui de Joseph Poirier et d'Angélique Saint-Denis, mariés le 20 avril 1891.

Et surprise, puisque on ne doit pas faire autre chose, dans un acte de sépulture, que rapporter la date de la mort, la date des funérailles, et autres détails du même genre, on est surpris de lire, de temps en temps, quelques détails supplémentaires.

Dans l'acte de sépulture de Téléphore Larocque (S-1), fils de Dolphis Larocque et d'Émilie Sauvé. Mort le 17 avril, et inhumé le 26 mai. L'acte précise qu'il s'est noyé accidentellement dans le ruisseau Saint-Denis. Le malheur de la famille est inscrit dans les dates de cet acte. Noyé le 17 avril...il aura fallu un peu plus d'un mois avant de retrouver son corps, dans l'eau, pour le confier à la terre, le 26 mai suivant.

Téléphore, né en 1863 et décédé en 1891.

Un dernier détail concernant les actes de baptême, de mariage et de sépultures, dans Bowman et Villeneuve. Bien avant 1891, on est né, on s'est marié et on est mort sur le territoire de ces deux cantons. Ces évènements sont parfois inscrits dans les registres des paroisses voisines. Avant 1891, il faut chercher ailleurs ces actes.

1891. Élection du second maire de la municipalité : Jacques Blanchard. Il est assez probable que c'est en son nom que sont désignés quelques lieux de Val-des-Bois, tels que le ruisseau Blanchard et son pont. Son acte de décès mentionne qu'il est mort accidentellement. On n'en sait pas plus.

1897. Le curé Wilfrid Damien Richer, qui a exercé son ministère aux diverses paroisses suivantes : N.D. de la Salette, St-Louis-de-Poltimore, N.D. de la Garde de Val-des-Bois et N.D. des Neiges de Masson, épouse, le 12 juillet 1897, une de ses paroissiennes, Éliza Côté. Cela cause de forts remous dans toutes les communautés qu'il a jadis desservies, et même un peu plus loin. Il s'installe dans le rang *White Deer*, où il va élever une famille de six enfants. Il y vivra de 1897 à 1918, année où il devra s'exiler, vers l'ouest du Canada, pour répondre aux exigences de l'église catholique qui ne lui pardonne pas son mariage. On peut lire un ouvrage qui est dédié au couple, édité aux presses de l'Université de Calgary. On peut consulter un exemplaire de cet ouvrage, à notre bibliothèque. En anglais. Intitulé *as i remember them, childhood in quebec and why we came west*. Par Jeanne-Élise Olsen, édité par G. Lorraine Ouellette et Ian Adam.



Saviez-vous que ?

Madame G. Lorraine Ouellet, de sa lointaine province de l'ouest, une des enfants issus d'un mariage d'une fille du curé Richer (Jeanne Élise Richer) fera un don de 500\$ au Comité du Centenaire de la paroisse pour lui permettre d'organiser quelques activités. Ce sera le plus gros montant reçu pour le Centenaire.

1898. Les citoyens des deux cantons adressent une demande à leurs autorités ecclésiastiques afin de fonder une paroisse. Les récents événements qui ont secoué toutes les paroisses de la Lièvre au sujet de la conduite de W. D. Richer servent probablement d'excuses, aux autorités, pour différer une décision sur cette question. La requête est écartée.

1908. Après de multiples démarches, les citoyens des deux cantons obtiennent l'autorisation de créer une paroisse catholique, qui englobera les communautés de Bowman et de Villeneuve. En août, c'est fait. La paroisse Notre-Dame-de-la-Garde de Val-des-Bois voit le jour.

1913. La zizanie s'installe entre les deux rives. Les deux jeunes mariés (28 ans de mariage), Bowman et Villeneuve ne s'entendent plus. Un divorce est devenu incontournable. La municipalité des cantons unis de Bowman et Villeneuve ne peut plus porter son nom à partir du moment du désistement de l'une des deux parties. Bowman devient alors la *municipalité du canton Bowman*. Villeneuve, divorcée de sa voisine, doit aussi reprendre son nom de jeune fille. Elle devient la *municipalité de canton de Villeneuve*.

1954. De municipalité de canton, Bowman devient municipalité de plein droit. Elle ne porte plus le nom de municipalité de canton de Bowman, mais celui de la *municipalité de Bowman*.

1958. Comme cela est écrit au tout début de ce texte, Villeneuve décide de continuer de faire sa vie sous un nouveau nom. Elle devient la *municipalité de Val-des-Bois*.

À vous la parole

Coopérative de Solidarité des Quilleurs de la Lièvre

La saison 2018-2019 débute le 10 et le 11 septembre à 18 h 30.

Grâce à la grande générosité des municipalités de Val-des-Bois, Bowman, Notre-Dame de la Salette et Poltimore, les jeunes résidents de ces Municipalités ont, encore cette année, droit à des parties de quilles gratuites dès le vendredi 7 septembre.

Tous les vendredis soirs Rock 'n' bowl

entre 18 h et 21 h pour les 12 à 17 ans*

Jeux de lumières et musique très entraînante

Tous les dimanches après-midi,

entre 13 h et 16 h pour les 5 à 17 ans*

Les familles sont les bienvenues!

Coût par adulte : 4,00 \$/ la partie

Location de souliers : 2,00 \$/ la paire

*Âge suggéré, peut varier

Plaisir assuré!

BIENVENUE À TOUS! Pour info: Nathalie Lévesque;
819 454-2564 coop.quilles@gmail.com

Sondage CLSC

TEXTE: JANIE VALLÉE

Vous êtes nombreux à avoir répondu au sondage concernant notre CLSC. Merci. Vos réponses nous ont permis de confirmer l'importance d'un tel service dans notre communauté et de nous permettre de monter un dossier béton.

Je tiens à remercier les bénévoles qui se sont impliqués dans le processus du sondage, tant à la création qu'à la comptabilisation. Ce fut un travail ardu et de longue haleine. La ténacité et le dévouement de ces bénévoles seront bénéfiques pour toute la communauté.

Dans la prochaine édition du Valboisien vous trouverez un résumé des résultats du sondage.

Merci à tous ceux que j'ai côtoyés durant ce travail.

J'admire votre grandeur d'âme.



La Mie du Partage

TEXTE: DIANE GUY

Cuisines collectives

Dès le mercredi 12 septembre, nous reprenons nos cuisines collectives économiques anti-gaspillage. Nous avons encore quelques places pour accueillir de nouveaux participants le jour, soit dans le groupe du mercredi ou dans celui du jeudi. De plus, le groupe de la Voix des parents pourrait ajouter de nouvelles participantes dans le groupe du soir.

Joignez-vous à nous pour cuisiner, pour partager des recettes et pour rapporter de bons petits plats pour toute la famille, à un faible coût. Venez tenter l'expérience en participant à une de nos cuisines collectives. Pour en savoir plus, appelez-moi.

Préparation d'un dîner pour les élèves de l'école de la Montagne

Nous recherchons des bénévoles pour nous aider à préparer un dîner, une fois par mois, à l'école de la Montagne à Notre-Dame-de-la-Salette. Nous cuisinons sur place pour offrir un repas chaud à tous les élèves. Avez-vous une matinée de bénévolat à offrir pour les enfants? Nous voulons recruter dix bénévoles afin de servir un dîner chaud aux enfants à chaque semaine. Pour obtenir plus d'information ou pour faire partie de notre groupe de bénévoles, appelez-moi au 819 454-2974.

La Fabrique

TEXTE: CÉLINE VADNAIS

Le Conseil de la Fabrique tiendra des élections en novembre afin d'élire un marguillier ou une marguillière pour finir le terme de un an de Céline Vadnais et de deux autres marguilliers ou marguillières pour remplacer Murielle Gignac et Marcel Sarrazin qui ne sont pas rééligibles.

Une marguillière, un marguillier c'est :

- une personne majeure, de religion catholique romaine et qui habite sur le territoire d'une paroisse
- une personne qui est élue pour trois (3) ans par les paroissiennes, paroissiens, pour les représenter au sein de la Fabrique
- une personne qui fait équipe avec les autres membres de la Fabrique
- une personne qui assume des responsabilités particulières au sein de la Fabrique
- une personne qui offre bénévolement son temps et son expérience pour assurer la bonne gestion financière et administrative de la paroisse en participant régulièrement aux réunions de la Fabrique - les réunions sont une fois par mois et l'assistance à la messe n'est pas obligatoire
- une personne qui a certaines notions de comptabilité, d'administration et de connaissance à l'ordinateur serait souhaitable

Cercle de Fermières de Val-des-Bois/Bowman

TEXTE : DENISE DUBOIS



Chères lectrices,

Juste un petit mot pour vous aviser que le Cercle de Fermières de Val-des-Bois/Bowman reprendra ses activités à compter du jeudi 13 septembre à 10 h. Les rencontres auront lieu au Centre communautaire tous les jeudis. Que ce soit pour apprendre à tricoter, crocheter, tisser, faire de la couture ou seulement venir vous divertir, vous êtes toutes les bienvenues quel que soit votre âge.

Vous n'aurez que du plaisir. Apportez votre talent et votre beau sourire pour pouvoir le partager à la communauté. Vous serez enchantées de votre journée.

Merci et au plaisir de faire votre connaissance!

Organismes

ViActive

La viActive est de retour dès le lundi 10 septembre à 13 h au sous-sol du CLSC pour les gens qui désirent demeurer en forme et en santé. Venez-vous joindre à nous. Claudette et Diane vous attendent avec impatience.

Diane St-Denis 819 454-2708

Épluchette de la rentrée

La voix des parents fête la rentrée en grand!

Venez célébrer la rentrée scolaire lors d'une épluchette de maïs le 8 septembre, au Centre communautaire de Val-des-Bois, à compter de 10 h 30. Il y aura l'épluchette du ROI et de la REINE, maquillage pour enfants, deux structures gonflables, la ruée vers l'or des tout-petits et bien plus ! Hot dog (1\$), maïs (gratuit).



Plus on est de fous, plus on rit
Venez vous amuser avec nous!!



Liste des organismes



Association des pompiers volontaires

Claude Thibault, président



Club de chasse et pêche

Roxane Blanchard
chassepechevdbb@hotmail.com

Loisirs Val-des-Bois et Bowman

Sonia Pétrin Poulin, présidente du C.A.
ppoulin.sonia@gmail.com



Cercle de Fermières de Val-des-Bois/ Bowman

Liette Bélair, recrutement
Denise Dubois, présidente
819 454-2008

La Fabrique

Céline Vadnais, présidente
819 454-2310

La Mie du Partage

Diane Guy, présidente
819 454-2974

Coopérative des quilleurs de la Lièvre

Benoit Sarrazin, président
Nathalie Lévesque, inscription
819 454-2564



Mouvement Arts et Culture

Anne Trépanier, présidente
819 454-6766



Chevaliers de Colomb, Conseil 6045

Richard Bastien, grand chevalier
819 454-2640

Groupe viActive

Claudette Lapointe, responsable
Diane St-Denis, responsable
819 454-2478

Office municipal d'habitation (OMH)

Jean-Paul Osborne, directeur
819 664-4970



Club de l'Âge d'Or

LES BONS COPAINS « Les Bons Copains »
Carole Manseau
819 592-2163



Kim Beaulieu
819 918-4053



Festival Country Bowman
Val-des-Bois
819 661-0563

Calendrier Septembre 2018



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
26	27	28	29	30	31	1
2	3 	4 	5 	6	7 	8
9 	10 	11 	12 Reprise des cuisines collectives de la Mie du Partage p.(25)	13 	14 	15
16 	17 	18 	19 	20 	21 	22
23 	24 	25 	26 	27 	28 Dernière journée pour vous procurer votre billet pour la dégustation de vin p(15).	29
30 Formation RCR p(16)	1	2	3	4	5	6

Séance du conseil

Collecte du recyclage

Fermières

ViActive

Âge d'Or

Collecte des ordures

Taxes municipales

Ressource jeunesse

Bibliothèque